



2013

8 juillet 2013, la Collectivité « élargit la proximité »

Le Président du département passe en force en CTP et décide de

- fermer 3 Centres médico-sociaux
- mutualiser 12 centres médico-sociaux
- co-sectoriser 49 centres médico-sociaux
- supprimer des permanences
- supprimer les remplacements des personnels absents

Voir BIP CGT n°4
sur site CGT intranet

2014

La Collectivité invente des « bulles » d'intervention pour les équipes médico-sociales...

C'est une réorganisation officieuse de plus, imposée sur les territoires, qui oblige les professionnels à intervenir sur des secteurs de plus en plus vastes !

Gestion de la pénurie de personnel organisée par le CG 76 !



64 Centres médico-sociaux touchés ! Éloignement du service public, éloignement des usagers !

- Dégradation des conditions de travail et de la sécurité des agents, arrêt des remplacements...
- Utilisation de statistiques qui, volontairement, ne reflète pas le travail réel des agents et des services !
- Imposition de GASPER 1 puis 2, pour contrôler et « rationaliser » les réponses des professionnels, au mépris des principes éthiques et au détriment des conditions de travail, donc des usagers.
- imposition de « référentiels » accueil, polyvalence de secteur, secrétariat, accompagnement budgétaire, accompagnement social et socio professionnel des BRSA...

Et en 2016 ?!

Juin 2016. La Direction convoque les cadres des Centres médico-sociaux et des UTAS et leur *communique* le projet de la Collectivité « Pour une organisation territoriale de l'action sociale simple, lisible et équilibrée ».

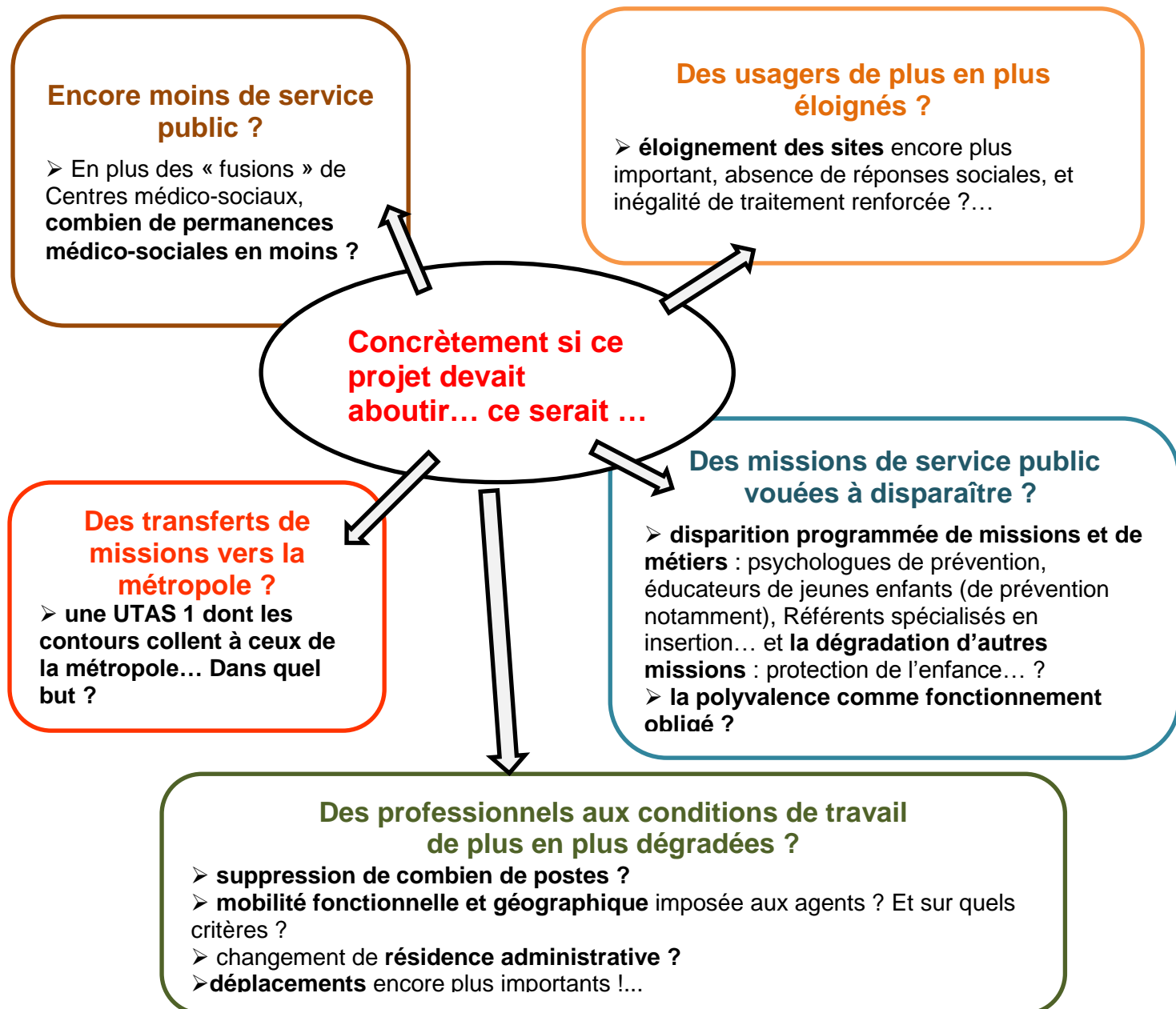
Les cadres sont, eux, chargés de communiquer ce projet aux professionnels du Pôle Solidarités de Seine-Maritime et des réunions ont déjà eu lieu et d'autres vont avoir lieu.

Le PROJET 2016 : 5 UTAS au lieu de 8
25 fusions de Centres Médico-Sociaux et donc 32 CMS en moins ?
COMBIEN DE POSTES SUPPRIMÉS ? COMBIEN DE MISSIONS MISES EN CAUSE ?

- Ce projet prétend remédier aux difficultés « de continuité de service » « dans la réponse à l'usager. » (page 2)
- Il prétend garantir « l'égalité de traitement des usagers » (page 2),
- Il prétend « assurer un accueil et une réponse de qualité aux usagers via des équipes renforcées pour un territoire plus conséquent » (page 5)
- Il a comme objectif de « redéfinir un découpage territorial fin plus cohérent avec des centres médico-sociaux accessibles à moins de 20 minutes en voiture. » (page 6)

- **Le calendrier communiqué** aux agents démontre que **la Collectivité veut aller TRES VITE** pour réaliser ces économies budgétaires !
 - **1^{er} juillet** : retour souhaité de la réflexion sur les groupements médico-sociaux
 - **cet été**, rédaction des fiches de postes!
 - **octobre**, passage en Comité Technique, puis au CHSCT
 - **décembre**, bourse à la mobilité
 - **1^{er} avril 2017** : mise en œuvre officielle !

- **Les méthodes** utilisées sont violentes, maltraitantes, irrespectueuses et autocratiques. Tout va se faire durant l'été, lorsque les professionnels sont en congés : fiches de postes nouvelles, contour des nouvelles UTAS, contour des « regroupements de Centres médico-sociaux »...



➤ Ce seraient 32 CMS supprimés ?

Actuelle UTAS 1 : 8 fusions = moins 12 CMS ?				Conséquences kilométriques
FUSIONS	CMS ROUEN ADELINE	CMS ROUEN EUROPE		
	CMS AMFREVILLE LA MIVOIE	CMS LE MESNIL ESNARD	CMS FRANQUEVILLE SAINT PIERRE	Éloignement de 4 à 6 km
	CMS GRAND QUEVILLY BOURG	CMS GRAND QUEVILLY KENNEDY	CMS GRAND COURONNE	Éloignement de 4 à 12 km
	CMS ROUEN TEXCIER	CMS ROUEN CÉSAR FRANCK		
	CMS MALAUNAY	(CMS NOTRE DAME DE BONDEVILLE actuelle UTAS 3)	CMS DE DÉVILLE LÈS ROUEN <i>Et le CMS du Houlme mutualisé en 2013... ??</i>	Éloignement de 5 à 7 km
	CMS MONT SAINT AIGNAN	CMS BIHOREL	CMS ROUEN DUNANT	Éloignement de 7 à 8 km
	CMS ROUEN CHARETTES	CMS ROUEN FLAUBERT		Éloignement de 2 km
	CMS DARNETAL	CMS BUCHY		Éloignement de 28 km !
Actuelle UTAS 2 : 3 fusions = moins 3 CMS ?				Conséquences kilométriques
FUSIONS	CMS CAUDEBEC LES ELBEUF	CMS SAINT PIERRE LES ELBEUF		Éloignement de 2 km
	CMS ELBEUF DROITS de l'ENFANT	CMS ELBEUF SAINT CYR		Éloignement de 2 km
	CMS CLEON	CMS SAINT AUBIN lès ELBEUF		Éloignement de 2 km
Actuelle UTAS 3 : 1 fusions = moins 1 CMS ?				Conséquences kilométriques
FUSION	CMS DUCLAIR	CMS LE TRAIT		Éloignement de 9 km
Actuelle UTAS 4 : 1 fusion = moins 1 CMS ?				Conséquences kilométriques
FUSION	CMS LILLEBONNE	CMS NOTRE DAME de GRAVENCHON		Éloignement de 10 km
Actuelle UTAS 5 : 5 fusions = moins 5 CMS ?				Conséquences kilométriques
FUSIONS	CMS GONFREVILLE L'ORCHER	CMS HARFLEUR		Éloignement de 3 km
	CMS LE HAVRE VERDUN	CMS LE HAVRE VALLEE		Éloignement de 2 km
	CMS LE HAVRE CURIE	CMS LE HAVRE SAINT JUST		Éloignement de 1 km
	CMS MONTIVILLIERS	CMS SAINT ROMAIN DE COLBOSC		Éloignement de 18 km
	CMS LE HAVRE BOIS AU COQ	CMS LE HAVRE de la BIGNE A FOSSE		Éloignement de 2 km

Actuelle UTAS 6 : 4 fusions = moins 5 CMS ?				Conséquences kilométriques
FUSIONS	CMS CANY BARVILLE	CMS THIERGEVILLE		Éloignement de 15 km
	CMS FECAMP DUNANT	CMS FECAMP RAMPONNEAU		Éloignement de 2 km
	CMS DOUDEVILLE	CMS FONTAINE LE DUN	CMS YERVILLE	Éloignement de 13 à 19 km
	CMS CRIQUETOT L'ESNEVAL	CMS GODERVILLE		Éloignement de 10 km

Actuelle UTAS 7 : 4 fusions = moins 4 CMS ?				Conséquences kilométriques
FUSIONS	CMS LONGUEVILLE SUR SCIE	CMS TOTES		Éloignement de 18 km
	CMS BACQUEVILLE EN CAUX	CMS OFFRANVILLE		Éloignement de 15 km
	CMS ENVERMEU	CMS LONDINIÈRES (actuelle UTAS 8)		Éloignement de 12 km
	CMS DIEPPE COTY	CMS DIEPPE ORMES		Éloignement de 3 km

Actuelle UTAS 8 : 1 fusion = moins 1 CMS ?				Conséquences kilométriques
FUSION	CMS AUMAËLE	CMS BLANGY SUR BRESLE	<i>Et le CMS de la Feuillie, mutualisé et Co sectorisé en 2013 ? Disparu??</i>	Éloignement de 26 km

Pourtant, le « projet », en partie communiqué aux agents ou en voie de l'être, ne s'appuie sur aucun diagnostic ni état des lieux, sur aucun bilan des co-sectorisations et mutualisations imposées en 2013, ni sur aucun bilan des réorganisations successives...

**Alors sur quoi s'appuie-t-il ? Sur l'objectif d'économies budgétaires !
Sur l'objectif de faire baisser la masse salariale**

☞ Ce projet, à aucun moment débattu en amont avec les professionnels ou leurs représentants, alerte les agents !

☞ D'ores et déjà des professionnels nous saisissent et s'inquiètent de ce qui apparaît comme un nouveau recul organisé des services publics dans le département.

NOUS SOMMES TOUS CONCERNES !

Avec votre soutien et avec vous, mettons tout en œuvre pour contrer ce plan destructeur pour le service public.

Exigeons la transparence et l'ouverture de vraies négociations sur les moyens indispensables pour garantir les missions et ce, partout.

Rien ne se fera sans la mobilisation de toutes et tous.

N'hésitez pas : contactez-nous !

LA CGT VOUS
SA FORCE C'EST VOUS
SYNDIQUEZ-VOUS !
Rejoindre la CGT